



Au Collège des Bourgmestre et Echevins / Au  
Collège communal  
A l'attention du Service Population

Aux sociétés informatiques

**Votre correspondant**  
Zisso Borakis

**Tél.**  
02 518 20 98

**Vos références**

**Annexes**  
2

**E-mail**  
Relations.Exterieures@rrn.fgov.be

**Fax**  
02 518 25 98

**Nos références**  
III/

**Bruxelles**  
14 octobre 2020

**La mise à jour des informations au Registre national des personnes physiques. - La nouvelle structure d'enregistrement de l'adresse de la résidence principale (TI 020) et BeSt-Address – Première étape : le traducteur des voies publiques.**

Mesdames,  
Messieurs,

Par le biais de la présente note, nous tenons à vous expliquer les opérations prévues dans cette première étape d'intégration du format Best-Address à la nouvelle structure d'enregistrement de l'adresse au Registre national, à savoir **les adaptations au traducteur des voies publiques.**

Le traducteur des voies publiques constitue l'inventaire des rues en Belgique. Son utilisation permet, entre autres, de retrouver les noms des rues à partir des codes enregistrés dans les dossiers des personnes physiques. L'utilisation des codes permet de réduire la taille des dossiers et la vitesse du traitement.

Bien que nous vous ayons promis ces informations pour début avril, vous comprendrez que les derniers événements liés au confinement généralisé ne nous ont pas permis de tenir cet engagement de planification.

Nous désirons aussi, via ce document, vous donner une idée sur la manière dont nous allons implémenter les adresses Best, et comment nous allons organiser leur gestion, cela dans une deuxième étape.

Ce document vous fournit également un aperçu du niveau de correspondance que BOSA a pu obtenir entre les adresses et les voies publiques du Registre national et celles des registres régionaux.

## 1. Contexte

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord de coopération du 17 juillet 2019 entre l'Etat fédéral, la Région Flamande, la Région Wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale concernant «l'unification de la manière de référencer les adresses et la mise en relation des données d'adresses», les instances publiques utiliseront les adresses des registres d'adresses régionaux en ce qui concerne leurs missions d'intérêt général.

Cet accord vise la mise sur pied d'une plateforme d'échange d'informations des données d'adresse entre les différentes parties impliquées dans le projet et pour la consultation par les futurs utilisateurs.

Conformément à l'élément essentiel de l'accord, les trois régions interviennent comme gestionnaire de leur registre d'adresses. Les villes et communes se voient attribuer le rôle d'initiateur des adresses qui relèvent de leurs compétences.

### 1.1. Rappel des objectifs

La livraison du traducteur des voies publiques adapté a pour but de permettre aux utilisateurs de procéder aux tests et aux mises à jour nécessaires à la prise en charge de la nouvelle structure au format des données d'adresses de BeSt par leurs applications informatiques. La fourniture des mises à jour du traducteur des voies publiques clôturera la première étape du projet Best au sein du Registre national.

Cela étant, il est recommandé aux communes qui seront reprises dans le traducteur de vérifier que le travail de correspondance des voies publiques effectué par BOSA est bien correct. En cas d'erreur constatée, il s'agira pour les communes de prendre contact avec le service des Relations Extérieures du Registre national.

Pour les communes, rien ne change pour l'instant en ce qui concerne les procédures de mise à jour du traducteur.

Lors de la mise en production des adaptations au Registre National (RN), nous tenons compte des objectifs suivants:

- Limiter au maximum les conséquences pour les utilisateurs du Registre national;
- Adopter une approche en plusieurs phases pour la mise en œuvre de l'intégration de la nouvelle structure d'adresse;
- Accompagner les communes et autres utilisateurs lors de l'intégration de la nouvelle structure dans les registres de la population;
- Veiller à la continuité des services en proposant tant l'ancienne structure d'adresse que la nouvelle aux utilisateurs;
- Garantir la concordance unique entre l'ancienne et la nouvelle adresse afin de veiller au fonctionnement simultané des applications capables de gérer les nouvelles structures et de celles qui ne le sont pas encore.

### 1.2. Rappel des hypothèses

Les analyses, qui ont été effectuées par les services du Registre national, afin d'adapter les fichiers traducteurs des voies publiques au format des données d'adresses de Best se basent sur le statut du projet fin 2019. Tant que le projet n'est pas définitivement terminé, l'implémentation de ce format au sein des applications du Registre national pourra changer.

## **2. Première étape de l'adaptation des traducteurs à Best : les voies publiques.**

Le déploiement du nouveau traducteur, permettant le chargement des voies publiques, s'effectuera comme suit :

1. Chargement initial de la nouvelle structure : nous allons donc, à partir du week-end du 17 octobre 2020, fournir aux clients du Registre national deux versions du traducteur. Dans le nom du fichier de la seconde version, le suffixe est étendu avec «best» et la structure des enregistrements de ce dernier permet de contenir les données d'identification de Best.
2. Chargement de données BeSt : si pour votre commune la correspondance des rues dans les tables du Registre National avec les rues Best est inférieure à 100%, vous ne serez pas en mesure d'utiliser l'identification Best pour les voies publiques. Les données d'identification Best ne seront alors pas encore introduites dans la version Best du traducteur. En attendant que les services de BOSA puissent fournir une correspondance à 100%, seul l'ancien format d'adresse pourra être géré par la commune au niveau du Registre national. Les procédures actuelles restent toujours d'application pour la transposition.
3. Chargement de données BeSt : lorsque la correspondance avec les rues BeSt, telle que délivrée par les services de BOSA, atteint 100%, votre commune est reconnue comme conforme à Best pour les voies publiques. La version Best du traducteur contiendra alors aussi les données d'identification Best. Après le chargement initial du traducteur, toute modification qui y sera apportée le sera via le mécanisme de transposition idoine. Il n'y aura alors plus de nouveau chargement effectué en provenance des services de BOSA. La modification des voies publiques s'effectuera toujours selon les procédures actuelles et à l'intervention des services du Registre National.

Pour les communes dont les voies publiques Best ont été complètement téléchargées dans le Registre national, et ceci pendant la phase de transition vers la mise en service complète des données Best dans les dossiers du registre national, soit après la deuxième étape (point 2), les communes doivent prendre en compte les points suivants:

- ✓ Un code rue doit être demandé au Registre national pour toutes les nouvelles dénominations de rue créées.
- ✓ La commune doit gérer en parallèle les deux types de rues (RN et Best). Cela signifie que l'ajout d'une nouvelle rue requiert de la commune qu'elle enregistre les deux types jusqu'à ce que tous les utilisateurs (du Registre national) soient en mesure de traiter le format Best.

Une description détaillée des adaptations est reprise dans les annexes à la présente note :

- Annexe 1 – Description du header et du trailer.
- Annexe 2 – Description du traducteur des voies publiques étendu avec les données régionales dans le cadre de Best. Il est fourni en format XML, UTF8, AsciiRN et EBCDIC..

## **3. Deuxième étape de l'adaptation des traducteurs à BeSt : les adresses**

Bien que cela vous sera présenté en détail dans une note ultérieure, nous vous présentons déjà ce que nous présumons en ce qui concerne la deuxième étape du projet BeSt :

- La relation un-à-un entre les deux structures.

Cette relation sera fournie par les services de BOSA sur base des données des sources authentiques régionales. Le but est d'assurer un lien unique entre chaque adresse existante dans le Registre national et une, seulement une, adresse BeSt. Cette concordance doit être fournie pour toutes (100%) les adresses qui sont utilisées dans le Registre national pour pouvoir réaliser le téléchargement initial des nouvelles adresses qui aura lieu au début de la phase 2, sauf exception pour certaines adresses ou rues historiques.

- Le téléchargement initial des données d'adresse BeSt.

Comme pour les voies publiques, les services de BOSA fournissent trimestriellement un fichier reprenant la liste des adresses BeSt, chacune associée à une seule adresse connue dans le Registre national. Le téléchargement des adresses BeSt dans le Registre national ne sera effectué que pour les communes compatibles à 100%. Les adresses BeSt des communes qui n'ont pas encore atteint les 100% n'apparaîtront pas dans le traducteur des adresses.

- La création et la mise à jour des données d'adresses Best après le chargement initial.

Tant que toutes les applications utilisant les adresses du Registre national ne sont pas encore adaptées au format Best (ce que nous appellerons la phase de transition vers les données Best), et en ce qui concerne les adresses nouvelles ou modifiées, les données d'adresse seront toujours fournies selon les structures traditionnelles du Registre national. Ces données garantissent, pour chaque nouvelle adresse Best, la relation unique entre l'ID de Best et l'ID actuel du Registre national.

La modification des adresses s'effectuera toujours selon les procédures actuelles et à l'intervention des services du Registre National

#### 4. Etat d'avancement de BOSA – Correspondance adresses BeSt/RN

- **Voies publiques.**

Actuellement, ce ne sont que 7 communes en Belgique pour lesquelles une correspondance totale a pu être établie entre l'ancienne et la nouvelle structure de toutes leurs voies publiques.

Tant que cette correspondance ne sera pas totalement opérationnelle, le nouveau traducteur des voies publiques (première étape) ne mentionnera aucun identifiant BeSt pour les communes ne remplissant pas cette condition.

- **Adresses.**

Fin du premier semestre 2020, il reste un souci de concordance entre registres régionaux et registres fédéraux pour 8,23% des 22 millions d'adresses connues en Belgique.

\* \* \*

Dans un souci de bon ordre, nous vous demandons d'envoyer vos questions/commentaires/suggestions uniquement par courriel à l'adresse [Relations.Exterieures@rrn.fgov.be](mailto:Relations.Exterieures@rrn.fgov.be).

Nos services restent bien entendu à votre entière disposition afin de vous aider et assurer la guidance de ce projet. Nous vous remercions très chaleureusement pour votre précieuse collaboration.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général,

Jacques Wirtz  
(Signature)

Signature numérique de  
Jacques Wirtz (Signature)  
Date : 2020.10.14 11:22:06  
+02'00'

Jacques Wirtz

## Annexe 1 : Les structures header/trailer

17.10.2020

---

Documentation

---

---

---

### Table des Matières

<b>Table des Matières</b>		<b>1</b>
<b>1</b>	<b>Objectif de ce document</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Le header</b>	<b>2</b>
2.1	Définition du header pour les fichiers plats (Unicode_UTF8, ASCII et EBCDIC)	2
2.2	Présentation en XML	3
<b>3</b>	<b>Le Trailer</b>	<b>4</b>
3.1	Définition du trailer pour les fichiers plats (UTF8_Unicode, ASCII et EBCDIC)	4
3.2	Présentation en XML	4

## 1 Objectif de ce document

Dans le cadre du projet d'amélioration de la gestion du catalogue des produits livrés par le RN, la structure des fichiers d'extraction a été revue afin d'intégrer systématiquement un header et un trailer. L'objectif visé est une meilleure identification des produits en vue d'en assurer un suivi optimal en terme de commande, de facturation et de tarification.

De manière générale, une automatisation complète du cycle de vie des produits est l'aboutissement ultime de ce projet d'amélioration.

Ce document décrit la nouvelle structure du header et trailer.

Tant le header que le trailer peuvent être insérés dans les différents fichiers sous le même format que les données livrées. Pour les fichiers de type xml, le header et le trailer adopteront obligatoirement le format xml. Pour les fichiers plats UTF8\_unicode, ascii et ebcdic, le header et le trailer se présenteront sous un format de type string en adéquation avec le jeu de caractères souhaité pour les données.

## 2 Le header

### 2.1 Définition du header pour les fichiers plats (Unicode\_UTF8, ASCII et EBCDIC)

Début	Fin	Longueur	type	
0	1	1	num	Identification de l'enregistrement (1 pour le header, 9 pour le trailer)
1	8	7	alphanum	"IBZ-RRN" : Identification du producteur du fichier
8	16	8	alphanum	Date création fichier (YYYYMMDD)
16	22	6	alphanum	Moment de création du fichier (HHMMSS)
22	30	8	alphanum	Date de la situation (YYYYMMDD)
30	36	6	alphanum	Heure de la situation (HHMMSS)
36	56	20	alphanum	Chaîne
56	61	5	alphanum	Application
61	76	15	alphanum	Programme
76	77	1	alphanum	Périodicité : D daily W : weekly M: monthly O: other(on demand) Y: yearly U: unknown
77	87	10	<b>alphanum</b>	Identification du produit
87	91	4	<b>numeric</b>	Numéro de séquence dans une série de fichiers constituant le produit (000 en cas de fichier unique)
91	101	10	<b>alphanum</b>	Nom du produit
101	201	100	<b>alphanum</b>	Paramètres du produit
201	241	40	<b>alphanum</b>	Nom du fichier
241	245	4	<b>alphanum</b>	Environnement (9000, 8020, .....)
245	246	1	<b>alphanum</b>	A : Acceptance-environment

				P : Production-environment T : test-environment U : Unknown
246	256	10	alphanumeric	Jeu de caractères (UTF8, ASCII-RRN, EBCDIC-RRN) limité aux caractères autorisés par le Registre national
256	262	6	alphanumeric	Destinataire du fichier: Le code INS du client ou un code spécifique pour des fichiers identiques qui sont transmis simultanément à divers clients (par exemple: les traducteurs)
262	277	15	alphanumeric	Numéro de référence du travail (numéro de commande ou numéro d'abonnement)
277	285	8	alphanumeric	Champ de réserve

Exemple :

11BZ-RRN2020062317402820200623174028CHAINA67890123456789TRD YFN021TB OFTR4567890000FTRBVOIE00Product Params 9000PASCII 012345123123123123123	avoiebest
--	-----------

## 2.2 Présentation en XML

```
<tech:Header
  RecordId="1"
  PublisherId="IBZ-RRN"
  CreationDate="2020-08-17"
  CreationTime="14:40:20"
  SituationDate="2020-08-17"
  SituationTime="14:40:20"
  ChainId="CHAIN TRAD"
  ApplicationId="TRD"
  ProgramId="DVOIEXB"
  Periodicity="0"
  ProductId="FTR0012305"
  Sequence="0000"
  ProductName="FTRBVOIE00"
  ProductParam="Product Params"
  FileName="xvoiebest"
  ExecutionEnv="9000"
  TypeOfExecutionEnv="P"
  CharSet="UTF8"
  ClientCode="000000"
  NbrOfOrder="0"
  Reserve=" "
">
</tech:Header>
```

### 3 Le Trailer

#### 3.1 Définition du trailer pour les fichiers plats (UTF8\_Unicode, ASCII et EBCDIC)

Début	Fin	Longueur	type	
0	1	1	alphanum	Identification de l'enregistrement (1 pour le header, 9 pour le trailer)
1	7	6	alphanum	Destinataire du fichier: Le code INS du client ou un code spécifique pour des fichiers identiques qui sont transmis simultanément à divers clients (par exemple: les traducteurs)
7	22	15	alphanum	Numéro de référence du travail (numéro de commande ou numéro d'abonnement)
22	32	10	num	Temps d'exécution (en milliseconde)
32	42	10	num	Le nombre d'enregistrements (Header et Trailer non compris)
42	52	10	num	Le nombre de dossiers
52	60	8	alphanum	Champ de réserve

Exemple :

90123450            000007452100001624060000000001

#### 3.2 Présentation en XML

```
<tech:Trailer
RecordId="9"
ClientCode="000000"
NbrOfOrder="0"
ExecTime="0000075806"
NbrOfRecords="0000506630"
NbrOfDossiers="1"
Reserve="      ">
</tech:Trailer>
```

## Annexe 2 : Traducteur complet des voies publiques :

(productnr

FTR0012305, FTR0011105, FTR0011205, FTR0011305)

17.10.2020

### Documentation

## Table des Matières

<b>Table des Matières</b>	<b>1</b>
Glossaire	2
<b>1 Objectif de ce document</b>	<b>3</b>
<b>2 Format des extractions</b>	<b>3</b>
<b>3 Le format XML</b>	<b>3</b>
3.1 Exemple nouveau format (xvoiebest) en xml	4
3.2 Structure	5
<b>4 Le format fichier plat ASCII</b>	<b>7</b>
4.1 Exemple : Ascii ancien format	7
4.1 Exemple : Ascii nouveau format	7
4.2 Description ancienne structure	7
4.2.1 Ascii ancienne structure	7
4.3 Description nouvelle structure	8
4.3.1 Ascii nouvelle structure	8
<b>5 Le format fichier plat Unicode_UTF8</b>	<b>8</b>
5.1 UTF8 ancien format	9
5.2 UTF8 nouveau format	9
<b>6 Le format fichier plat EBCDIC</b>	<b>9</b>
6.1 EBCDIC ancien format	9
6.2 EBCDIC nouveau format	9
<b>7 Cas particuliers</b>	<b>10</b>
7.1 Remarques	10
7.1.1 Le champs StreetId	10
7.1.2 Les voies publiques spécifiques au traitement des personnes physiques	10
7.2 Changements à la structure de Best Adres :	11
7.3 Tableau des liens entre le code postal attribué par le RRN et le code postal attribué par l'IBPT	11
<b>8 Code langue et code région</b>	<b>12</b>
<b>9 Adaptations xsd</b>	<b>13</b>
9.1 Les définitions types :	13

## GLOSSAIRE

SPF BOSA	Service public fédéral stratégie et appui
IBGT	Institut belge des services postaux et des télécommunications
Bpost	

## 1 Objectif de ce document

Dans le cadre du projet "nouvelle structure pour le T120" (Best-Adres), la structure des fichiers d'extraction des traducteurs a été revue.

D'une part, un header (en haut du document) et un trailer (au bas du document) ont été ajoutés respectivement en début et en fin de fichier. La structure de ces nouveaux header et trailer est décrite dans un document distinct, voir [\[APP\\_DOC\\_Trad\\_AanpassingHeaderTrailer\\_v1.0.FR\]](#)

D'autre part, la nouvelle structure ajoute des champs aux données des fichiers traducteurs pour les voies publiques. Voir paragraphe 3.2.

- le Best-adres streetId (identifiant de la voie publique) fourni par la source authentique régionale,
- le code postal défini par l'IBPT et Bpost,
- un code région (B, F et W : pour les régions Bruxelles, Flandre et Wallonie),
- une date de début et de fin de validité de la voie publique fournies par la source authentique régionale.

Changements à la structure : voir paragraphe 7.2

## 2 Format des extractions

L'extraction complète du traducteur des voies publiques se décline en quatre formats différents

Identification du produit	Présentation du fichier	Jeu de caractère
FTR0012305	Document XML	Unicode_UTF8
FTR0011305	Fichier plat	Unicode_UTF8
FTR0011105	Fichier plat	ASCII
FTR0011205	Fichier plat	EBCDIC

## 3 Le format XML

Les fichiers d'extraction dans l'ancien format continueront jusqu'à nouvel ordre, d'être fournis. Ces derniers seront donc livrés sans les informations Best fournies par les régions et sans les headers/trailers.

Format fichier rues	Nom du fichier
Ancien format xml	xvoie
Nouveau format xml Best-Adres	xvoiebest

### 3.1 Exemple nouveau format (xvoiebest) en xml

```

<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<tns:Document Length="0051549959" OccurrenceCount="00162349" ProductLabel="1"
Status="000" SchemaVersion="2.9.3"
xsi:schemaLocation="http://www.ibz.rrn.fgov.be/2013/06/StreetsSchemaStreetsv1.3.xsd"
xmlns:tech="http://www.ibz.rrn.fgov.be/2013/06/technicalSchema"
xmlns:tns="http://www.ibz.rrn.fgov.be/2013/06/StreetsSchema"
xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance">

<tech:Header RecordId="1" CreationDate="2020-06-25" CreationTime="16:23:20"
SituationDate="2020-06-25" SituationTime="16:23:20" ChainId="CHAINA67890123456789"
ApplicationId="TRD" ProgramId="DVOIEXB" Periodicity="O" ProductId="1234567890"
Sequence="0000" ProductName="FTRBVOIE00" ProductParam="Product Params"
FileName="xvoiebest" ExecutionEnv="7000" TypeOfExecutionEnv="A" CharSet="UTF8"
ClientCode="012345" NbrOfOrder="123123123123123" Reserve="
"/>

<tns:Streets>
<tns:Street CreationDate="2014-07-18" EndDate="9999-99-99" HistoryDate="9999-99-
99" HistoryEndDate="9999-99-99" PostalCode="0000" NisCode="000000" StreetCode="0000"
Region="W" StreetId="RRN00000000" " RealPostalCode="0000" LanguageCode=" ">
</tns:Street>
<tns:Street CreationDate="2012-07-10" EndDate="9999-99-99" HistoryDate="9999-99-
99" HistoryEndDate="9999-99-99" PostalCode="0000" NisCode="000000" StreetCode="9999"
Region="W" StreetId="RRN00009999" " RealPostalCode="0000" LanguageCode=" ">
</tns:Street>
<tns:Street CreationDate="1999-04-01" EndDate="9999-99-99" HistoryDate="9999-99-
99" HistoryEndDate="9999-99-99" PostalCode="1000" NisCode="021004" StreetCode="1001"
Region="B" StreetId="37183" " RealPostalCode="1000" LanguageCode="B1">
<tns:LabelFR>Rue de l'Abricotier</tns:LabelFR>
<tns:LabelNL>Abrikozeboomstraat</tns:LabelNL>
</tns:Street>

...

<tns:Street CreationDate="2019-03-30" EndDate="9999-99-99" HistoryDate="9999-99-
99" HistoryEndDate="9999-99-99" PostalCode="9992" NisCode="043010" StreetCode="9996"
Region="F" StreetId="RRN99929996" " RealPostalCode="9992" LanguageCode="N0">
<tns:LabelNL>nonresident</tns:LabelNL>
</tns:Street>
<tns:Street CreationDate="2017-09-15" EndDate="9999-99-99" HistoryDate="9999-99-
99" HistoryEndDate="9999-99-99" PostalCode="9992" NisCode="043010" StreetCode="9997"
Region="F" StreetId="RRN99929997" " RealPostalCode="9992" LanguageCode="N0">
<tns:LabelNL>Inschrijving op verklaring</tns:LabelNL>
</tns:Street>
</tns:Streets>
<tech:Trailer RecordId="9" ClientCode="012345" NbrOfOrder="123123123123123"
ExecTime="000068032" NbrOfRecords="0000506449" NbrOfDossiers="1" Reserve="
"></tech:Trailer>
</tns:Document>

```

### 3.2 Structure

Les changements par rapport à la structure précédente sont indiqués en **bleu fluo** :

xsd : Streets	Info	format	Type
<b>Document</b>			
tns:Document/@Status	Statut du document, 000 est default	VarChar(3)	Facultatif
tns:Document/@Length	Longueur du document en bytes	numeric	Facultatif
tns:Document/@SchemaVersion	Version du schéma	VarChar	Facultatif
tns:Document/@OccurenceCount	Nombre d'éléments	numeric	Facultatif
tns:Document/@ProductLabel	Type de livraison (pour le facturation) : 1 : Première livraison complète, 2 : Mise à jour hebdomadaire, 3 : Mise à jour mensuelle, 4 : mise à jour trimestrielle	VarChar	Facultatif
tns:Document/tns:ResponseDateTime	Date et heure de création du document	YYYY-MM-DDTHH :MM :SSZ	Facultatif
tns:Document/tns:DataDateTime	Date et heure de l'extraction	YYYY-MM-DDTHH :MM :SSZ	Facultatif
Données			
tns:DocumentType/tns:Streets/tns:Street/@CreationDate	Date de la création/mise à jour de la voie publique	YYYY-MM-DD	Facultatif
tns:DocumentType/tns:Streets/tns:Street/@EndDate	Date de fin de validité de de la voie publique	YYYY-MM-DD	Facultatif
tns:DocumentType/tns:Streets/tns:Street/@HistoryDate	Date historique : création/mise à jour de l'historique de la voie publique	YYYY-MM-DD	Facultatif
tns:DocumentType/tns:Streets/tns:Street/@HistoryEndDate	Date de fin historique : Fin de validité de l'historique de la voie publique.	YYYY-MM-DD	Facultatif
tns:DocumentType/tns:Streets/tns:Street/@RealPostalCode	Le code postal de la voie publique telle que attribué par l'IBPT et Bpost	numeric	Toujours
tns:DocumentType/tns:Streets/tns:Street/@PostalCode	Le code postal de la voie publique telle que attribué par le Registre national.	numeric	Toujours

tns:Document/tns:Streets/tns:Street/@Section	Le code de la sous-commune (pas encore disponible dans la base de données)		Facultatif
tns:Document/tns:Streets/tns:Street/@ReferenceCodeArea	(pas encore disponible dans la base de données)		Facultatif
tns:DocumentType/tns:Streets/tns:Street/@NisCode	Le code INS de la commune	numeric	Toujours
tns:DocumentType/tns:Streets/tns:Street/@StreetCode	Le code de la voie publique du Registre national : Maximum 6 chiffres.	numeric	Toujours
tns:DocumentType/tns:Streets/tns:Street/@StreetId	L'identification de la voie publique Best-adres : Maximum 20 caractères alphanumériques,	VarChar(20)	Toujours
tns:DocumentType/tns:Streets/tns:Street/@Region	Le code région Best-adres : B : Bruxelles, F Flandre, W : Wallonie tel que convenu BestAdres.	Char(1)	Toujours





Format fichier rues	Nom du fichier
Unicode_UTF8 ancien format	voieutf8
Nouveau format Unicode_UTF8 Best-Adres	voieutf8best

### 5.1 UTF8 ancien format

La même structure que le fichier ascii. Les noms sont en UTF8.

### 5.2 UTF8 nouveau format

La même structure que le fichier ascii. Les noms sont en UTF8.

## 6 Le format fichier plat EBCDIC

Format fichier rues	Nom du fichier
EBCDIC ancien format	voie
Nouveau format EBCDIC Best-Adres	voiebest

### 6.1 EBCDIC ancien format

Idem, le contenu est en EBCDIC.

### 6.2 EBCDIC nouveau format

La même structure que le fichier ascii. Tout est en EBCDIC.

## 7 Cas particuliers

### 7.1 Remarques

#### 7.1.1 Le champs StreetId

Ce champs comprend l'identifiant BeSt de la voie publique, tel que défini et attribué par la région.

Si le Registre national n'a pas encore reçu cet identifiant ou si la correspondance entre le code rue du RRN et le StreetId n'est pas établie, alors le contenu du champs sera composé comme ceci : le string RRN + code postal du RRN + code rue du Registre national ( à l'avenir 6 chiffres).

#### 7.1.2 Les voies publiques spécifiques au traitement des personnes physiques

Dans le fichier des voies publiques, les éléments spécifiques du Registre national deviennent :

Pour Bruxelles :

Best street ID	Region	Voiekey RRN	INS/NIS	Code postal		
RRN10009997	B	10009997	21004	1000	Inscription sur déclaration#	Inschrijving op verklaring#
RRN10009996	B	10009996	21004	1000	nonresident#	#
RRN10009999	B	10009999	21004	1000	Inscription sans adresse#	Inschrijving zonder adres#

Un exemple pour une commune flamande :

Best street ID	Région	Voiekey RRN	INS/NIS	code postal		
RRN88109999	F	81099999	36011	8810	Inschrijving zonder adres#	
RRN88109997	F	88109997	36011	8810	Inschrijving op verklaring#	
RRN88109996	F	88109996	36011	8810	nonresident#	

Un exemple pour une commune wallonne :

Best street ID	Region	Voiekey RRN	INS/NIS	Code postal		
RRN45609997	W	45609997	61012	4560	Inscription sur déclaration#	
RRN45609996	W	45609996	61012	4560	nonresident#	
RRN45609999	W	45609999	61012	4560	Inscription sans adresse#	

## 7.2 Changements à la structure de Best Adres :

- Pour les labels : `tns:LabelNL`, `tns:LabelFR`, `tns:LabelDE`:
  - Augmenter la longueur des noms de rue (maintenant 48 bytes → 100 bytes)
- Pour les champs de date en XML : `tns:CreationDate`, `tns:EndDate`, `tns:HistoryDate`, `tns:HistoryEndDate`:
  - Changer la structure : de l'actuel decimal8 (AAAAMMJJ) à un champs de date (AAAA-MM-JJ)

## 7.3 Tableau des liens entre le code postal attribué par le RRN et le code postal attribué par l'IBPT

Les codes postaux attribués par le Registre national sont utilisés dans les fichiers du Registre national. Cela concerne un total de 34 voies publiques : voir note relative à la fusion des communes du 1<sup>er</sup> jan 2019.

PostalCodeRrn	PostalCode
1031	1030
1041	1040
1051	1050
1071	1070

## 8 Code langue et code région

Chaque commune a un des codes « langue » suivants. Ces codes langue renvoient, comme indiqué dans le tableau ci-dessous, à une des trois régions : B (Région Bruxelles-Capitale), F (Flandre), W (Région wallonne)

Code langue	Code Région	Exemple :	Description	voie/voieart1 et/ou voie/voiehart1	voie/voieart2 et/ou voie/voiehart2
N0	F	Louvain/ 3000/ 24062	Nederlands	Nederlands	
N1	F	Fouron/ Voeren/ 3791/73109	Nederlands et Français (avis, formulaires et communications)	Français	Nederlands
F0	R	Liège /4000/62063	Français	Français	
F1	R	Mouscron/ Moeskroen /7700/54007	Français et Nederlands (avis, formulaires et communications)	Français	Nederlands
B1	B	Schaerbeek/ Schaarbeek /1030/21015	Français et Nederlands (langues administratives)	Français	Nederlands
F3	R	Malmedy/ Malmedy /4960/63049	Français et Allemand (commune "malmédienne" : avis, formulaires et communications)	Français	
F4	R	Welkenraedt /4840/63084	Français et autre langue (Avis, formulaire et communications)	Français	
D2	R	Sankt Vith /4780/63067	Allemand et Français (Avis, formulaire et communications)	Allemand	

## 9 Adaptations xsd

Les adaptations par rapport à la structure précédente sont surlignées.

```

<complexType name="StreetType">
  <sequence>
    <element name="LabelFR" type="string" minOccurs="0" maxOccurs="1" />
    <element name="LabelNL" type="string" minOccurs="0" maxOccurs="1" />
    <element name="LabelDE" type="string" minOccurs="0" maxOccurs="1" />

    <element name="HistoryLabelFR" type="string" minOccurs="0" maxOccurs="1" />
    <element name="HistoryLabelNL" type="string" minOccurs="0" maxOccurs="1" />
    <element name="HistoryLabelDE" type="string" minOccurs="0" maxOccurs="1" />

    <element name="SortkeyDE" type="int" maxOccurs="1" minOccurs="0"/>
    <element name="SortkeyNL" type="int" maxOccurs="1" minOccurs="0"/>
    <element name="SortkeyFR" type="int" maxOccurs="1" minOccurs="0"/>
  </sequence>

  <attribute name="CreationDate" type="tns:StringDateType" use="optional"/>
  <attribute name="HistoryDate" type="tns:StringDateType" use="optional"/>
  <attribute name="EndDate" type="tns:StringDateType" use="optional"/>
  <attribute name="HistoryEndDate" type="tns:StringDateType" use="optional"/>
  <attribute name="PostalCode" type="tns:StreetCodeType" use="required"/>
  <attribute name="RealPostalCode" type="tns:StreetCodeType" use="required"/>
  <attribute name="Section" type="string" use="optional"/>
  <attribute name="ReferenceCodeArea" type="string" use="optional"/>
  <attribute name="NisCode" type="tns:NisCodeType" use="required"/>
  <attribute name="StreetCode" type="tns:StreetCodeType" use="required"/>
  <attribute name="StreetId" type="tns:StreetIDType" use="required"/>
  <attribute name="Region" type="tns:RegionType" use="optional"/>
  <attribute name="LanguageCode" type="tns:LanguageCodeType" use="optional"/>
  <attribute name="Status" type="tns:StatusType" use="optional"/>
</complexType>

```

### 9.1 Les définitions types :

```

<simpleType name="NisCodeType">
  <restriction base="string">
    <length value="5"/>
  </restriction>
</simpleType>
<simpleType name="StreetCodeType">
  <restriction base="string">
    <length value="4"/>
  </restriction>
</simpleType>
<simpleType name="StreetIdType">
  <restriction base="string">
    <length value="20"/>
  </restriction>
</simpleType>

```

```
</restriction>
</simpleType>
<simpleType name="RegionType">
  <restriction base="string">
    <length value="1"/>
    <enumeration value="B"/>
    <enumeration value="F"/>
    <enumeration value="W"/>
  </restriction>
</simpleType>
<simpleType name="StringDateType">
  <annotation>
    <documentation>string representation of a date : YYYY-MM-DD </documentation>
  </annotation>
  <restriction base="string">
    <length value="10"/>
  </restriction>
</simpleType>
<simpleType name="LanguageCodeType">
  <restriction base="string">
    <length value="2"/>
    <enumeration value="N0"/>
    <enumeration value="N1"/>
    <enumeration value="F0"/>
    <enumeration value="F1"/>
    <enumeration value="B1"/>
    <enumeration value="D2"/>
    <enumeration value="F3"/>
    <enumeration value="F4"/>
    <enumeration value=" " />
  </restriction>
</simpleType>
```